



## Retour congé parental et changement de poste

Par **mafalda79**, le **19/04/2017** à **09:24**

Bonjour,

Actuellement en congé parental depuis deux ans( mere de trois enfants dont une qui est malade)... j'ai demandé à reprendre avant la fin de mon congé pour une question de baisse de ressources financières, mon employeur a tardé à répondre mais il a accepté... ma demande de reprise était assortie d'une demande de reprise à 80% avec pour journée de repos le mercredi et cela au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. J'étais Infirmiere dans un service ou je travaillais du lundi au vendredi en 7h00. Mon 80% a été accepté mais pas le mercredi par conséquent je me retrouve sur un autre poste quand même à travailler en 9h00 plus une heure de repas avec des jours non fixes. Mon mari étant très pris par ses fonctions professionnellles... je dois gérer les trois enfants ainsi que les activités extra scolaires... ma question: étant donné que mon mercredi n'a pas été accepté ont ils le droit de me changer de poste avec des horaires différents ainsi que des jours non fixes en sachant que ce n'est pas compatible avec ma vie familiale.? Merci pour votre réponse.